

A

Abstention constructive

Dans la politique étrangère européenne, un État membre de l'Union peut s'abstenir d'appliquer une décision européenne tout en acceptant qu'elle engage l'Union avec toutes les conséquences qu'elle comporte. Par principe la construction de l'Europe interdit à un État membre de prendre des décisions qui entravent la politique étrangère et sécuritaire de l'Union. Cette clause n'implique pas tout à fait les mêmes engagements que celles de *l'opting out* concernant l'utilisation ou non de l'Euro ➔ *opting out* (clause)

Accord centre européen de libre-échange (ACELE)

Appelé parfois Groupe de Visegrad, cet accord de libre-échange fut scellé en trois étapes, d'abord en 1992 entre quatre pays ex-communistes : Hongrie, Pologne, Slovaquie, République tchèque. Quelques années plus tard, deux pays rejoindront le groupe, la Slovénie (1996) et la Roumanie (1997) ➔ **libre-échange, théorie des avantages du libre-échange**

Accord d'Achanaccary

En 1928, à Achanaccary (Écosse), un accord gardé secret jusqu'aux années cinquante, entre les grandes compagnies pétrolières, leur assurait le partage du marché sans guerre des prix. Cet accord fut conclu entre Standard Oil of New Jersey (Exxon), Shell, Anglo Persian Oil (British Petroleum), rejoints par quatre autres compagnies : Gulf, Mobil, Standard Oil of California (Chevron), Texaco. Cette entente s'est faite contre les consommateurs et les pays du Proche-Orient où l'on commençait à découvrir des réserves pétrolières et à accorder (ou plutôt à s'auto-accorder) des concessions aux grandes puissances industrielles. Dans les années vingt, deux phénomènes confirmaient l'importance du pétrole pour les grandes puissances coloniales : l'avènement de la société de consumma-

tion aux États-Unis, un pays qui servira de modèle jusqu'à la fin du siècle, et aussi les péripéties de la Première Guerre mondiale. Dorénavant, on ne pourra plus parler sérieusement de puissance industrielle sans contrôle direct ou indirect des sources d'approvisionnement et de distribution du pétrole. Les deux guerres du Golfe (2001 et 2003) ont confirmé l'intérêt stratégique que représente, pour les cinquante années à venir, la production, la distribution et la consommation du pétrole dans les grandes puissances industrielles. Car l'émergence de nouvelles puissances industrielles depuis les années 1980 pose le problème de l'approvisionnement en énergie et la nécessité de lui trouver une solution tenable pour le long terme. La hausse importante du prix du pétrole en 2004-2005 et les capacités limitées d'offre provenant de l'OPEP, face à la demande croissante, montrent l'urgence pour tous les pays à diversifier leurs sources d'énergie, c'est-à-dire obligatoirement à repenser leur modèle de développement ➔ **cartel des sept sœurs, choc pétrolier, contre-choc pétrolier, majors**

Accord d'Ankara

C'est l'accord d'association entre la Communauté européenne et la Turquie de septembre 1963 qui marqua la volonté européenne de poursuivre l'œuvre d'intégration de ce pays au continent européen, commencée avec l'adhésion en 1949 de la Turquie au Conseil de l'Europe. En revanche, la candidature en 2005 de ce pays musulman comme membre de l'Union européenne a provoqué frictions, polémiques et protestations au sein de nombreuses organisations politiques européennes de diverses obédiences. En effet, pour adhérer à l'Union européenne on lui demande beaucoup plus que le respect des cinq critères strictement économique de convergence à respecter par tout membres de l'Union, d'autres critères de divers ordres (politique,

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V/W

Y/Z

culturel, social, institutionnel) s'appliquent à ce pays d'Orient dont les responsables politiques ont revendiqué depuis 1949 son appartenance à l'Occident, une appartenance contestée par beaucoup d'Européens
➔ **critères de convergence**

Accord d'autolimitation

Les relations commerciales entre deux pays sont fondées sur un principe universel : la préservation de l'équilibre des intérêts économiques de chacun. Lorsqu'un pays pousse son avantage jusqu'au point de déséquilibrer trop fortement la balance commerciale de son partenaire, deux perspectives se profilent à l'horizon de ses relations commerciales. Soit il aura la sagesse de dépenser son excédent, en achetant beaucoup plus qu'auparavant, afin de rééquilibrer la balance commerciale de son partenaire. Soit il se retrouvera contraint d'accepter un accord d'autolimitation de ses exportations vers ce partenaire, avant que ce dernier ne menace de recourir à la politique des quotas d'importation. Car ce type de rétorsion est prévu dans les accords de l'OMC, quand il s'agit de réduire un déséquilibre important et durable de la balance des paiements d'un pays avec son partenaire. Ainsi, l'accord d'autolimitation sauvegardera le maintien en apparence d'un commerce libre entre deux nations. Le plus célèbre des accords d'autolimitation fut conclu dans les années quatre-vingt entre le Japon et la Communauté européenne, dans le secteur automobile. En 2005, le problème de l'autolimitation des exportations s'est posé pour la Chine avec ses partenaires européens qui ont constaté une hausse inquiétante de plusieurs produits textiles de milieu et bas de gamme. C'est contre la politique commerciale agressive des Japonais que les constructeurs européens se courroucèrent. Mais si le groupe de pression de l'industrie automobile européenne a réussi à endiguer le danger commercial, en imposant aux producteurs automobiles japonais un quota annuel de ventes dans l'Europe communautaire, cela n'a pas empêché les constructeurs japonais d'installer leurs usines dans cette Europe, toujours au plus près de leurs marchés. Ce contournement d'une barrière douanière fut une solution qui, certes, ne

plut à aucun constructeur européen, mais qui eut au moins le mérite de contribuer à l'aménagement du territoire et la création de l'emploi (notamment au Royaume-Uni). Tout en se conformant aux accords de l'OMC, c'est ainsi que les Japonais ont rempli leur contrat vis-à-vis des dirigeants politiques locaux et nationaux préoccupés par l'évolution des recettes fiscales et de l'emploi dans leur circonscription. Les relations sino-européennes pourraient connaître la même évolution favorable aux deux partenaires ➔ **zone grise**

Accord d'Olmutz

Le 29 novembre 1850, dans la ville d'Olmutz située en Tchécoslovaquie, Autrichiens et Prussiens ont conclu un accord instaurant une Fédération allemande à Francfort, sous la direction de l'Autriche ➔ **confédération, fédéralisme, fédération**

Accord de Bagdad

Le 11 mars 1970, après neuf années de conflit et un soulèvement kurde contre le pouvoir central irakien, l'État signe un accord avec les représentants de la communauté kurde qui reconnaît le droit, à ce peuple, d'organiser son autonomie interne, de promouvoir son particularisme culturel, mais dans le respect de l'unité nationale et au sein du cadre constitutionnel irakien.

Accord de Bangkok

Le 4 mars 1977, la Malaisie et la Thaïlande ont signé un accord de coopération militaire contre les mouvements de guérilla communiste. Il permet à chacun des deux pays de poursuivre ses ennemis jusqu'à trois cents kilomètres à l'intérieur du territoire de son voisin.

Accord de Blair House (Washington)

Accord signé le 21 octobre 1992 sur le volet agricole, entre les États-Unis et la Commission européenne, dans le cadre des négociations du GATT qui portaient essentiellement sur la baisse des subventions et aides aux agriculteurs européens et sur l'ouverture des marchés agricoles aux entreprises agro-alimentaires les plus performantes. Contesté par la France qui a estimé que la Commission a mal défendu les intérêts des agriculteurs

européens, cet accord a été revu le 14 décembre 1993. Mais les discussions lors de Doha Round (Qatar, novembre 2001) et ceux de Cancun (Mexique, septembre 2003) sonnent le glas d'une agriculture trop longtemps protégée, par l'Union européenne, contre les lois du marché agricole mondial. Dans les années 2000, le libéralisme agricole boiteux est dénoncé de l'intérieur de l'Europe – en 2005, Tony Blair, Premier ministre anglais, président de l'Union européenne déclare que l'Europe ne doit pas « financer les vaches » – et de l'extérieur, par les États-Unis et par les pays du tiers monde exportateurs de produits de base (coton, par exemple) et de fruits et légumes. Les subventions agricoles sont devenues l'un des dossiers importants (faisant l'objet de litiges) dans les relations commerciales entre l'Union européenne et ses partenaires. En décembre 2005, à Hong Kong, un accord de l'OMC a promis leur démantèlement en 2013 ➔ Cairns

Accord de Charm el-Cheikh

➔ accords de paix israélo-palestiniens

Accord de Dublin

C'est l'accord conclu en 1996, par les pays membres de la Communauté européenne, sur les critères à retenir pour établir le pacte de stabilité et de croissance européennes ➔ pacte de stabilité et de croissance

Accord de Gaza-Jéricho (Oslo I)

➔ accords de paix israélo-palestiniens

Accord de Hanoi

Accord signé le 6 août 1977 qui engage la Thaïlande et le Viêt-nam à ne plus permettre à aucune force étrangère ou groupe armé d'utiliser leur territoire, comme une base, pour attaquer l'un des deux signataires de l'accord.

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA ou NAFTA)

Signé le 12 août 1992 par trois pays d'Amérique du Nord : Canada, États-Unis et Mexique, ce traité de partenariat et de circulation des marchandises sera ratifié par la Chambre des représentants des États-Unis le 17 novembre 1993, et entrera en vigueur le

1^{er} janvier 1994. Il est fondé sur le principe d'un commerce international « juste et géré ». En tant que décision politique, prise par les États-Unis, de commencer une intégration de l'ensemble de l'Amérique latine, ce traité servira la politique extérieure américaine qui vise deux objectifs. D'abord chercher à éloigner tout risque d'affaiblissement des États-Unis vis-à-vis des deux autres blocs de la triade (Japon, Europe). Mais également à mettre rapidement des pays, comme le Mexique, sur l'orbite de l'internationalisation de l'économie. Plus l'Union européenne consolidera ses réalisations – élargissement et harmonisation – plus la stratégie américaine se focalisera sur la nécessité de construire un espace d'échange formé d'un bloc géographique continu. Trois faits fournissent aux Américains de nombreux arguments pour consolider la construction de l'ALENA : la rivalité nouvelle entre le dollar et l'euro apparue en 2002, les désaccords politiques sur plusieurs dossiers internationaux et les différends commerciaux entre les deux blocs (UE et USA) ➔ effet de création de trafic, effet de détournement de trafic, effet dimension, théorie des avantages du libre-échange, théorie de la demande de différence, union douanière

Accord de Lusaka

Le 7 septembre 1974, le Portugal et le Mozambique signent, dans la capitale de la Zambie, un accord d'indépendance du Mozambique qui sera proclamée le 25 juin 1975. L'opposant réfugié politique, Samora Machael, deviendra le premier président du nouvel État indépendant d'Afrique ➔ autodétermination, décolonisation, néocolonialisme

Accord de Montreux

Accord signé dans la ville suisse de Montreux (12 avril-8 mai 1937), entre l'Égypte et dix-huit puissances. Il met fin au régime des Capitulations qui remonte au traité de paix signé, en 1523, par Soliman Le Magnifique sultan de Constantinople et le Roi de France, François I^{er}. En effet, dans les anciens États musulmans, les sujets non-musulmans qui appartenaient à l'une des deux autres religions révélées, avaient le statut de *dhimi* : ils

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V/W

Y/Z

devaient payer un impôt spécial appelé *jezia*, en contrepartie d'une protection de leur personne et de leurs biens ainsi que de la jouissance d'une liberté de s'autogouverner en tant que communauté juive ou chrétienne ou plus exactement le droit d'appliquer à eux-mêmes les règles de droit et coutumes propre à leur communauté, pour tout ce qui ce concerne des personnes de même religion (conflit, différend, commerce, etc.) ➔ **capitulations**

Accord de New York

Le 5 mai 1949, les quatre puissances occupantes de Berlin (États-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS) décident de résoudre la crise de Berlin par la signature d'un accord à New York. En effet, le trafic entre Est et Ouest fut perturbé par une réforme monétaire en juin 1948 opérée par l'Allemagne de l'Ouest, qui contraint les Soviétiques à restreindre les communications afin de protéger leur économie contre « l'avalanche de vieux billets dépréciés en Allemagne occidentale » ➔ **accords de Berlin**

Accord de Saigon

Accord de cessez-le-feu entre le Viêt-nam du Nord et le Viêt-nam du Sud, conclu à Saigon le 30 avril 1975, qui mit fin à une guerre de trente ans. En effet, le Viêt-nam n'a pas connu la paix depuis la capitulation des Japonais le 8 mai 1945 ➔ **cessez-le-feu**

Accord de Saint-Moritz

Le 25 janvier 1974, dans la station de sports d'hiver suisse où le shah d'Iran avait l'habitude de passer ses vacances, le chancelier de l'Échiquier britannique, Antony Barber, suite aux craintes de pénurie de pétrole envisagée après la Guerre de Kippour (octobre 1973) et l'accroissement de 70 % du prix du baril de pétrole, a négocié âprement l'approvisionnement de son pays en pétrole iranien payé moins cher que le cours mondial, en échange de livraisons anglaises de papier, ciment, acier, produits chimiques nécessaires au développement de l'Iran ➔ **crise pétrolière**

Accord de Schengen

Accord signé le 19 juin 1990 par les pays de l'Union européenne, à l'exception du

Royaume-Uni et de la Suède. Il supprime les frontières entre les pays membres et place la surveillance du territoire de chacun dans un système de coopération entre les différentes polices des frontières et douanes nationales contraintes de coordonner leurs actions. L'espace Schengen est ce vaste territoire où les personnes et les marchandises, une fois franchie la frontière du premier pays de l'Union, peuvent circuler librement. L'accord de Schengen était prévu dans l'Acte unique européen signé en février 1986 ➔ **acte unique européen**

Accord de Taba (Oslo II)

➔ **accords de paix israélo-palestiniens**

Accord de Tamara

Le 23 juillet 1976, fut signé dans la localité marocaine de Tamara, un accord entre le Maroc et la Mauritanie pour « faire face d'une façon solidaire aux menaces et aux actions dirigées contre l'unité et l'intégrité de leurs territoires », à la suite de la décolonisation du Sahara occidental qu'ils ont décidé de se partager, en excluant toute velléité d'indépendance des Sahraouis comme peuple doté du droit à l'autodétermination. Le 10 août 1978, l'un des deux signataires de l'accord de Tamara, le président mauritanien Mokhtar Ould Dada, sera renversé par un coup d'État et jeté en prison par son successeur, le colonel Ould Salah ➔ **accords de Madrid, autodétermination, convention de Rabat, décolonisation, néocolonialisme**

Accord de Tokyo

Le 17 juin 1971, Américains et Japonais signent un accord de désengagement des forces américaines de l'archipel de Ryukyu, avec la principale île d'Okinawa, qu'ils occupaient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cela se traduit par une forte réduction du nombre de bases occupées par les Américains sur le territoire japonais au point de faire dire au Premier ministre japonais Sato, que « l'après-guerre est terminé, le Japon est désormais prêt à aller de l'avant pour aborder le nouvel âge du Pacifique ; nos deux nations coopéreront dorénavant pour la paix et la prospérité dans cette région du monde » ➔ **démilitarisation, détente**

Accord du kilomètre 101

Le 18 janvier 1974, l'Égypte et Israël signent un accord de désengagement militaire sur le point situé sur la route Suez-Le Caire, pour éviter une nouvelle guerre. Cet accord sous l'égide de l'ONU associe les deux grandes puissances, États-Unis et URSS. Ses signataires sont Eban (Israël), Fahmi (Égypte), Gromyko (URSS), Kissinger (États-Unis), Waldheim (ONU) ➔ **accords de Camp David, accords de paix israélo-palestiniens, plan alpha, plan Rogers, traité de Washington, sommet de Khartoum, sommet arabe de Beyrouth**

Accord du Luxembourg

Le 22 juin 1971, la Communauté économique européenne signe un accord d'adhésion avec la Grande-Bretagne. Une adhésion que les représentants du peuple britannique entérinent, le 28 octobre 1971, par un vote à la Chambre des Communes par 356 voix (244 représentants ont voté contre et 22 se sont abstenus) ; tandis que la Chambre des Lords a voté très largement pour l'adhésion (451 voix pour et seulement 58 contre) ➔ **Union européenne, union douanière**

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT ou AGETAC)

Rencontre internationale sous l'instigation des États-Unis, qui a réuni 23 pays représentant 80 % du commerce mondial, en vue de discuter du système d'échange international de marchandises après l'amère expérience des années trente. Cette réunion qui durera d'avril à octobre 1947 se terminera par un accord signé à Genève, le 30 octobre 1947. Son objectif consistait à instaurer un système plus global d'échanges, dont l'opportunité et les modalités seront discutées à La Havane, en mars 1948. La charte de La Havane prévoyait, à l'époque, la création d'une Organisation internationale du commerce (OIC) à l'instar de l'OMS ou de l'OIT. Au lieu de cela, c'est un système très formel, le GATT, qui sera retenu. Il évoluera, pendant quarante-huit ans (1948-1995), au milieu d'un sentier de problèmes épineux, pour laisser enfin place à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), conformément aux accords de Marrakech (1995). Cette nou-

velle organisation ressuscite l'esprit enthousiaste pour la mondialisation qu'instillaient les Américains lors de la réunion de 1948 à La Havane (Cuba). Car le GATT n'était pas une institution comme l'UNESCO ou la Banque mondiale, il fonctionnait sous forme de rencontres périodiques, en vue de discuter de l'introduction des meilleures règles, pour stimuler le commerce mondial et traiter les différends commerciaux survenus entre partenaires. Par ailleurs, le GATT avait introduit deux principes essentiels à l'essor du commerce mondial : la clause de la nation la plus favorisée – tout avantage accordé à un partenaire est automatiquement généralisé à tous les autres partenaires – ; et le traitement national des produits – toute marchandise importée bénéficiera au moins des mêmes conditions de vente que sa concurrente produite dans le pays. Des exceptions sont prévues dans l'application de ces principes. Après expérience, on constate que l'ambition confirmée du GATT était de réduire fortement les droits de douanes estimés à 40 % en 1948, pour les ramener à 5 % en 1995. Lors des accords de Marrakech (1995), le sigle GATT sera abandonné, l'OMC est créée. De 1947 à 1995, le GATT n'a pas su ou pu englober de nombreux domaines comme l'agriculture, le textile, les services, les investissements directs, la propriété intellectuelle. L'OMC héritera de ces dossiers avec les conflits, voire la violence, qu'entraînera chaque tentative de libéralisation de l'un de ces domaines d'activité ➔ **antimondialisation, altermondialistes, cycles commerciaux, libre-échange, Organisation mondiale du commerce (OMC), théorie des avantages du libre-échange**

Accord monétaire européen (AME)

Pour marquer le retour de la convertibilité de leurs monnaies, les pays membres de l'Union européenne des paiements (UEP) ont convenu d'un accord signé le 5 août 1955, entré en vigueur à partir du 26 décembre 1958 ➔ **système monétaire européen**

Accord multilatéral sur les investissements (l'AMI)

Accord secret discuté au sein de l'OMC dès 1995, dévoilé à l'opinion publique interna-

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V/W

Y/Z

tionale par les ONG américaines afin de l'alerter sur les conséquences à propos de la fixation des droits et garanties accordés à l'investissement direct. Cet accord est repoussé par les pays du tiers monde et par des pays membres de l'OCDE, comme la France, qui voudraient protéger certains secteurs de leur économie contre les prédateurs internationaux (cf. exception culturelle française). Plusieurs tentatives de remise en scelle cette stratégie ont échoué à Seattle (USA, 1999), Doha (Qatar, 2001), Cancun (Mexique, 2003) et Hong Kong (2005). D'autres tentatives auront lieu dès lors que le nombre de pays en transition (du communisme ou socialisme vers le libéralisme) qui s'ouvrent à la mondialisation augmente, ceci à travers les accords d'adhésion à l'OMC (Organisation mondiale du commerce), à l'Union européenne ou à d'autres zones de libre-échange ➔ **antimondialisation, altermondialistes, convention sur la diversité culturelle, mondialisation, exception culturelle française**

Accord régional

Lorsqu'une région du monde subit une agression, la charte des Nations unies a prévu sa défense, dans un cadre dit « accord régional », selon l'esprit du chapitre VIII de cette charte. L'action de « légitime défense collective » qu'évoque l'article 51 de la charte de San Francisco fondatrice de l'ONU, et qui sera organisée dans le cadre d'un accord régional, se déroulera dans la stricte conformité aux buts et principes de cette charte. Car le droit international ne permet pas d'agir automatiquement, le Conseil de sécurité veillera, conformément à l'article 53 de la charte, à l'utilisation des moyens adéquats pour assurer le droit et l'ordre dans une région en danger ➔ **Conseil de sécurité, droit d'ingérence, droits de l'homme, droits des peuples, droit international**

Accord *stand-by* (ou accord de confirmation)

Procédure de confirmation d'un prêt par le FMI à un État membre souhaitant dépasser la limite des 25 % des quotas annuels pour ses droits de tirage. Des conditions seront imposées au demandeur : application d'une politique économique plus rigoureuse, enga-

gement de racheter des droits dans trois ans maximum ➔ ***waiver clause***

Accord sur le rétrécissement des marges de fluctuation des taux de change en Europe ➔ **serpent monétaire**

Accord Sykes-Picot

Accord secret conclu en 1916 entre l'Angleterre et la France pour se partager l'empire ottoman au Proche-Orient. Une lutte d'influence commencera avec la volonté des Britanniques de multiplier les protectorats (la politique de l'*indirect rule*) en s'accommodant des nationalismes arabes alors que la France, inquiète face à ces mouvements nationalistes, préférerait soutenir les minorités chrétiennes et occidentalisées du Levant dans l'espoir d'affaiblir le nationalisme arabe qu'elle jugeait dangereux pour ses intérêts au Proche-Orient. Finalement tous ces mouvements nationalistes auront servi les deux puissances coloniales contre l'empire ottoman, sans rien obtenir de substantiel (indépendance, souveraineté). L'accord Sykes-Picot est un accord occidental pour l'extension du colonialisme franco-britannique au Proche-Orient ➔ **conférence de San Remo, conquête territoriale, pacte colonial, traité de Sèvres**

Accords Blum-Byrnes

Les États-Unis, en grand vainqueur de la Seconde Guerre mondiale, décidèrent le 28 mai 1946 d'accorder une faveur à la France. Ils acceptèrent d'annuler la dette de guerre et octroyèrent plusieurs prêts sans intérêts, en contrepartie d'une franchise douanière pour leurs produits importés par la France ➔ **aide, plan Marshall**

Accords commerciaux privilégiés

Les deux principes fondateurs du GATT – la clause de la nation la plus favorisée et le traitement national – comportent plusieurs exceptions. Par exemple, en dérogation à l'article 1 sur la clause de la nation la plus favorisée, deux partenaires membres du GATT peuvent s'accorder des droits de douane ou des quotas d'importation pour favoriser leurs échanges commerciaux, voire préparer

une intégration économique à moyen ou long terme. Car, contrairement à une idée reçue, le GATT (et aujourd'hui l'OMC) encourageait la constitution d'unions économiques et douanières. Le développement réussi du commerce régional favorisera celui du commerce mondial ➔ **Organisation mondiale du commerce, système de préférence généralisée (SPG)**

Accords d'Alama-Ata

➔ **Communauté des États indépendants (CEI)**

Accords d'Ankara

➔ **traité de Lausanne**

Accords d'Évian

Accords « d'indépendance de l'Algérie dans la coopération avec la France ». Ils ont été signés le 18 mars 1962, et comportent de nombreux volets de coopération possibles entre une ex-métropole et son ex-colonie. Par exemple, il était prévu la libre circulation des personnes entre les deux pays, ainsi que le départ de 20 000 à 25 000 travailleurs algériens par an, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre exprimés par la France. Mais, en octobre 1973, cette partie de l'accord a été unilatéralement dénoncée par le président Boumediène, en réaction à un attentat meurtrier contre le Consulat d'Algérie à Marseille. La libre circulation était déjà entravée par l'Algérie qui avait institué une « autorisation de sortie », difficile à obtenir, à ses ressortissants désireux de se rendre à l'étranger pour quelque motif que ce soit. Après une vague d'attentats commandités par les Ayatollahs iraniens, dans laquelle étaient impliqués des Arabes (Libanais, Tunisiens), le gouvernement de Jacques Chirac imposa (à partir de 1986) l'obtention du visa d'entrée aux Algériens, comme à d'autres ressortissants étrangers. Les rapports entre les deux pays depuis l'indépendance n'ont jamais été sereins pendant longtemps. Après une période de réchauffement fort médiatisée des deux côtés, et souvent commencée par une visite officielle chargée d'arrière-pensée pour celui qui reçoit comme pour celui qui se déplace, éclate l'étincelle qui assombrit à nouveau l'horizon pour plusieurs années.

Dans les années soixante, c'était les intérêts pétroliers et l'accueil de la communauté algérienne en France, dans les années quatre-vingt-dix ce sera l'attitude de la France à l'égard du parti islamiste dissous (FIS) et du terrorisme, et dans les années 2000 on reparlera de la place de la France sur les marchés algériens et du devenir de la communauté algérienne en France. Peu de promesses ont été respectées dans les accords d'Évian. Mais de nouvelles relations viennent d'être renouées depuis 1999, avec des symboles très forts qui révèlent la bonne volonté des deux partenaires de tisser des liens durables. On peut citer la visite du président Bouteflika au cimetière de Verdun lors de laquelle un discours fut prononcé, puis un second discours au Parlement français, en langue française, contrairement au protocole de réception des hôtes étrangers qui prévoit de parler dans la langue du visiteur. Réciproquement, les Algériens organisèrent en mars 2003 la réception du président français, Jacques Chirac, à Alger et Oran, dans le cadre d'une visite d'État, avec un enthousiasme des dirigeants et des foules algériennes dont on ne connaissait qu'un seul précédent, la visite du président égyptien Jamel Abdel Naser. Plusieurs accords de partenariat sont signés entre les deux États, et l'Algérie fait encore un geste fort symbolique : la langue française sera enseignée dès la rentrée 2003-2004, à partir de la deuxième année de l'école primaire. La France répondra aussi par un geste fort symbolique, l'année 2003 sera l'année de l'Algérie en France. Il s'agit de faire découvrir ou redécouvrir, par les Français, la nouvelle Algérie, dans toute sa diversité. Avec l'appui des autorités françaises, l'Algérie signe un accord d'association avec l'Union européenne et s'appête à signer un traité d'amitié franco-algérienne. Mais le 23 février 2005, une loi votée par la droite parlementaire française provoque, quarante jours plus tard, une campagne médiatique violente en Algérie (mais pratiquement rien dans les autres ex-colonies françaises), puis des réactions de responsables politiques algériens et surtout celles du président Bouteflika, durant plusieurs mois, devant de nombreuses organisations à l'occasion des commémorations officielles et pendant la

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V/W

Y/Z

campagne pour le référendum du 29 septembre 2005 pour la concordance civile. Cette loi exige des programmes et des manuels scolaires d'histoire française qu'ils reconnaissent en particulier « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord » (art. 4) ; de nombreux enseignants, journalistes, syndicalistes et hommes politiques français ne comprennent pas la nécessité d'une telle loi, dont le principal instigateur était le ministre Bernard Douste Blazi. Les pressions de toutes parts, conjuguées à la révolte des banlieues françaises en novembre 2005, ont fait réfléchir le gouvernement français du danger d'imposer aux professeurs une histoire officielle à enseigner, au mépris du travail de recherches universitaires ➔ **autodétermination, décolonisation**

Accords d'Helsinki

Depuis la crise de Cuba en 1963, les deux superpuissances nucléaires (États-Unis et URSS) ont instauré une ligne téléphonique directe pour communiquer, appelée « téléphone rouge », afin d'éviter une crise majeure. Les accords d'Helsinki, discutés le 25 septembre 1971 dans la capitale finlandaise, et signés à Washington le 25 septembre 1971, vont dans le même sens. Il s'agit de mettre en place tout ce qui permet d'éviter un conflit nucléaire entre les deux nations. Les deux artisans de ce projet de détente sont l'américain Henri Kissinger et le soviétique André Gromyko. Des moyens de communication rapides – par satellite – seront utilisés pour s'informer auprès du partenaire avant de prendre la moindre décision de riposte à une attaque par un missile ennemi ➔ **coexistence pacifique/détente, conférence d'Helsinki**

Accords d'Oslo

Ces accords de paix israélo-palestiniens ont commencé par des contacts secrets à Oslo en 1993, grâce à l'intermédiation du ministre norvégien des Affaires étrangères, entre les émissaires du Premier ministre israélien Shimon Pères et les émissaires palestiniens dirigés par Abou Ala (dit Ahmed Quoreï) futur Premier ministre en 2003. La cérémonie officielle pour sceller ces accords commencés dans le secret à Oslo aura lieu à la Maison Blanche, le 13 septembre 1993, et le symbole

de la poignée de main entre Arafat et Rabin (assassiné en novembre 1995 par un extrémiste religieux juif). Israéliens et Palestiniens ont convenu des points suivants : — 1) Durant cinq ans, une autorité palestinienne intérimaire exercera des pouvoirs étendus sur la Cisjordanie et la Bande de Gaza ; — 2) Ensuite, les deux parties conviendront d'un règlement permanent conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité ; — 3) L'autorité palestinienne de transition doit se prévaloir de la légitimité démocratique acquise par un vote auquel participeront les Palestiniens, y compris ceux de Jérusalem Est cernée par Israël ; — 4) « Le statut permanent » auquel aboutiront les efforts des cinq années de transition devra apporter des solutions aux problèmes posés comme Jérusalem, le droit de retour des réfugiés, l'arrêt de la colonisation, la sécurité des Israéliens et des Palestiniens, le tracé des frontières, les relations avec les États voisins ; — 5) Les Israéliens devraient libérer, dans les trois mois, les territoires de Gaza et de Jéricho ➔ **accords de paix israélo-palestiniens, sommet arabe de Beyrouth**

Accords d'Ottawa

Ce sont les accords entre le Royaume-Uni et ses dominions et colonies, conclus en 1932 et 1946, qui consolident l'existence d'un marché et d'une zone d'échanges communautaires appelés Commonwealth ➔ **Commonwealth**

Accords de Bâle

Deux réunions historiques ont eu lieu dans cette ville suisse, l'une en 1968 et l'autre en 1972. Bien que n'ayant pas tout à fait le même objet, elles portent toutes les deux le nom d'accords de Bâle. — 1) En 1968, il s'agissait, pour la BRI (Banque des règlements internationaux), de trouver les moyens de sauver la livre anglaise menacée par les spéculateurs, à la suite de la dévaluation de 1967 qui marqua la fin de la gloire monétaire britannique. La BRI s'est chargée, entre autres solutions, d'animer un réseau d'échange (*swaps*) entre les institutions d'émission monétaire. — 2) En 1972, la crise du système monétaire international a contraint les pays membres de la Communauté européenne, à